



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

Mission Contentieux Interministériel

Marseille, le

19 OCT. 2021

Dossier n° 1806569

MEMOIRE EN DEFENSE

**A Mesdames et Messieurs les Membres
du Tribunal Administratif de Marseille**

**Le Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône**

A l'honneur d'exposer que, suite aux derniers éléments communiqués par la requérante, j'ai procédé au retrait de l'arrêté querellé (pièce n°1).

Par ces motifs, et tout autre à produire, déduire ou suppléer, au besoin même d'office, l'exposant a l'honneur de conclure à la perte d'objet du présent recours.

Pour le Préfet
Le Chef de la Mission Contentieux
Interministériel
et Veille Juridique


Christian FENECH

Productions

Pièce N°1 – arrêté de retrait du 14 octobre 2021

TA Marseille 1806569 - reçu le 19 octobre 2021 à 17:05 (date et heure de métropole)